



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

25/09/08 : crise des marchés financiers : Jean-Pierre Audy (UMP, PPE-DE, FR) propose que la Banque centrale européenne (BCE) soit chargée d'une mission spécifique sur le contrôle prudentiel des établissements de crédit.

Intervenant en séance plénière ce 24 septembre lors du vif débat qui a eu lieu au Parlement européen sur la crise financière, après les déclarations de la commission et du conseil, Jean-Pierre Audy, s'appuyant sur le point 6 de l'article 105 du traité instituant la communauté européenne propose que la Banque centrale européenne (BCE) soit chargée d'une mission spécifique sur la politique en matière de contrôle prudentiel des établissements de crédit.

La crise que connaissent actuellement les marchés financiers a fait l'objet d'un vif débat au Parlement européen ce mercredi 24 septembre, en présence de la Commission européenne et de la présidence française, représentée par Jean-Pierre Jouyet.

"Le problème est mondial et la réponse doit donc être européenne," a affirmé Jean-Pierre Audy

"S'agissant de la question financière, a poursuivi Jean-Pierre Audy à l'adresse de Joaquin Almunia, commissaire européen en charge des affaires économiques et monétaires, j'aimerais savoir si oui ou non vous allez mettre en œuvre le point 6 de l'article 105 du traité instituant les Communautés européennes, qui prévoit que la Commission européenne peut proposer au Conseil – qui, certes, doit alors statuer à l'unanimité – de confier à la Banque centrale européenne (BCE) une mission sur la politique en matière de contrôle prudentiel des établissements de crédit. Je crois qu'aujourd'hui les citoyens estiment qu'il est temps que nous exercions une surveillance des modalités de contrôle des systèmes prudentiels."

"Nous ne bâtissons pas notre marché intérieur si nous ne disposons pas d'une politique de régulation européenne," a conclu le député.

A la suite de cette déclaration, le député va poser une question parlementaire sur cette proposition.

Rappelons que Jean-Pierre Audy a déjà proposé qu'une telle mission de régulation soit étudiée pour être confiée à la Banque centrale européenne, dans le cadre de son **rapport sur la Banque européenne d'investissement (BEI)**, adopté en plénière en avril à une très large majorité. De plus, dans son **rapport pour avis sur les 10 ans de l'Union économique et monétaire (UEM)**, récemment approuvé en commission du commerce international, par 26 voix contre une, et qui sera à l'ordre du jour de la session plénière d'octobre, il fait diverses propositions dont celle d'organiser une conférence monétaire mondiale sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI).

Pour toute information:

Jean-Pierre Audy, Député européen Tél: + 32 22 84 71 26

Service de Presse PPE-DE Marion Jeanne Tél: + 32 479 84 02 93

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>

Le site de Jean-Pierre Audy: <http://www.audy-europe.com>